

Solidaires en action N° 31

Le 15 février 2010

Grèves et manifestations interprofessionnelles, le 23 mars

Le président de la République a reçu le 15 février une partie des organisations syndicales. L'Union syndicale Solidaires n'est pas surprise de l'absence d'avancée qu'il en ressort.

Sur les retraites, le chef de l'Etat indique que les « négociations » s'ouvriront en avril avec en perspective une loi en septembre. Dans le même temps, ministres et porte paroles de l'UMP répètent qu'il faut **reporter l'âge de départ en retraite au-delà de 60 ans, allonger la durée de cotisation, avec comme objectif une sévère diminution des pensions**, pour tous les régimes (général, fonctionnaires, spéciaux). Bref, la seule solution serait de faire payer les salarié-e-s, et pas les patrons et actionnaires qui accumulent pourtant les profits !

Le président de la République ne propose **rien de concret pour le million de chômeurs/ses** qui arrive en fin de droit cette année. Il y a pourtant là une urgence sociale !

Le président de la République, comme ses ministres, font semblant de réprimander les patrons aux méthodes ouvertement trop outrancières (Total, Philips, ...), mais ils ne prennent aucune mesure contre tous ces actionnaires qui empochent depuis des années les « aides à l'emploi » et qui licencient à tour de bras.

L'Union syndicale Solidaires a redit sa volonté de construire une grève interprofessionnelle, la plus unitaire possible ; il faut unifier les luttes, leur donner un débouché national. Le débat sur le « calendrier » dans lequel nos acquis seront volés n'est vraiment pas l'essentiel. Ce qui compte, c'est d'opposer d'autres solutions (un partage des richesses plus équitable), de proposer les actions pour les faire aboutir.

De l'intersyndicale du 15 au soir, est sorti un **appel CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires à une journée nationale de grèves et manifestations le 23 mars**. Cet appel reprend les termes utilisés pour le 29 janvier et le 19 mars de l'an dernier ; c'est un point d'appui pour construire un mouvement le plus fort possible. Nous avons plus d'un mois pour cela : **fédérations et syndicats nationaux, Solidaires locaux peuvent s'appuyer sur cette démarche unitaire nationale, pour y donner un prolongement et une réalité au plus près de ce que souhaitent les collectifs syndicaux Solidaires !**

Total : « passée cette date, nous prendrons possession des lieux »

Après la manifestation du 1^{er} février devant les 2 tours *Total* à La Défense, les actions se poursuivent à Dunkerque, là où la direction organise la fermeture de la Raffinerie des Flandres, sans oser l'annoncer officiellement. Ainsi, le 12 février une manifestation était organisée, dans la ville. **Le dynamisme du cortège des Total, uni-e-s à la base avec le soutien de leurs syndicats SUD (majoritaire), CGT, FO, montre que la direction a encore bien du souci à se faire.**

Et c'est heureux que cette volonté de se battre continue, même si la grève a démarré il y a maintenant un mois (le 12 janvier). Car ce que les actionnaires de *Total* veulent, la fermeture de cette raffinerie, c'est le chômage, la misère, pour les 380 salarié-e-s de l'usine, et aussi pour celles et ceux de centaines d'entreprises sous-traitantes.



L'intersyndicale SUD, CGT, FO a lancé un ultimatum à la direction, lui demandant de relancer l'activité de la raffinerie pour le 15 février : « passée cette date nous prendrons possession des lieux ».

L'intersyndicale nationale *Total* (SUD, CGT, FO, CFDT, CGC) appellent à travers tout le pays, l'ensemble des salarié-e-s du groupe Total à 2 heures de grève minimum avec assemblées générales le 17 février pour exiger le retour dans un fonctionnement normal des instances et la tenue d'un CCE «zéro» dans la première semaine de Mars 2010, contraindre *Total* à investir dans l'ensemble des sites et pérenniser l'emploi.



Ce que veulent les *Total*, c'est que « **les travailleurs ne paient pas la crise !** ».

Participons aux initiatives, popularisons leur lutte, **soutenons les financièrement :**

Chèques à l'ordre de *SUD Chimie Dunkerque*, adressés à Philippe Wullens SUD Chimie c/o Solidaires 59/62, 84 rue de Cambrai 59000 Lille. Messages de soutien adressés à SUD Chimie Total raffinerie des Flandres : wullens.philippe@free.fr

Clermont-Ferrand : avec Salima, Salma et Youssouf ...

Réseau Education Sans Frontière, Solidaires et tous les autres, avec Salima, Salma et Youssouf! Nous étions 150 personnes, puis 250 le mardi, 350 le lendemain et près de 500 samedi 6 février !

En huit jours, il y a eu 4 rassemblements sur les marches de la préfecture, pour dire au Préfet notre indignation devant sa volonté d'**expulser deux jeunes femmes de 18 ans, arrivées du Maroc à 13 ans pour être accueillies par une tante à Clermont-Ferrand après le décès de la grand-mère qui les élevait**. Dans la même semaine, la mobilisation des élèves et des personnels au Lycée Camille Claudel et au collège La Charme a permis la **libération de Youssouf arrêté la veille alors qu'il rentrait du lycée**. Une semaine plus tard le Tribunal Administratif cassait l'arrêté de reconduite... nouvelle déconvenue pour le préfet expulseur.

A l'Institut des métiers où Salima et Salma sont en formation, on constate de nombreuses initiatives des personnels et des élèves et la même détermination à ne pas laisser s'installer la chasse aux jeunes majeurs, organisée par Besson, Hortefeux, Sarkozy et Stéfanini.

Pendant dix jours la couverture médiatique n'a cessé de croître, la pétition a rassemblé 5 000 signatures en une semaine et tout cela a **obligé le Préfet Stéfanini à organiser piteusement une expulsion avec mise en place du retour...au nom de la loi**, alors qu'il a lui-même le pouvoir de régulariser et d'éviter 15 jours de Centre de Rétention et une expulsion à Salima.

Cette victoire de la mobilisation crédibilise encore RESF comme cadre unitaire d'action contre la politique d'immigration et aux côtés des sans-papiers, comme dans de nombreux départements. Pendant ce début de mois de février de nombreux camarades de Sud éducation et Sud étudiant ont été présents quotidiennement (information, contacts médias, tracts...) dans cette mobilisation unitaire.

Soutenons les salarié-e-s d'Ed en grève !

Depuis le 22 janvier dernier, 6 des 7 employés du magasin Ed d'Evry sont en grève illimitée. Ils/elles protestent contre le passage imminent de leur établissement en location gérance, destructrice, à terme, de leurs déjà maigres droits sociaux : en effet, ils perdront toute attache avec le groupe Carrefour, propriétaire de l'enseigne Ed, suite à cette opération...

Face à la ténacité des grévistes, la direction souffle le chaud et le froid, refusant toujours de prendre des engagements écrits pour chaque salarié-e participant à la grève, à commencer par leur reclassement dans d'autres magasins qui resteront eux dans le giron du groupe. La vente n'est pas finie puisqu'il est prévu que près de 50 magasins passent en location-gérance ou en franchise cette année. **Le véritable projet du groupe Carrefour semble être de se débarrasser de Ed, la filiale hard discount du Groupe, en cédant les magasins Ed les uns après les autres.**

Leur mouvement n'est pas isolé : **le magasin de Colombes dans les Hauts-de-Seine est lui aussi en grève depuis le mois dernier**. De plus, ils sont soutenus par les syndicats CFDT, CGT et SUD de Ed, l'Union Départementale Solidaires 91, le syndicat SUD Commerces et Services Ile-de-France.

Comment les soutenir ?

- Pour les francilien-ne-s, **en passant les voir sur le piquet de grève**, cours Blaise Pascal (RER D Evry Courcouronnes),
- **en adressant des motions à la direction de l'enseigne**, par fax au 01.43.67.62.14 que nous ferons suivre au DRH,
- **en adressant une solidarité financière** à l'ordre de SUD Ed, à Solidaires Essonne 105 place des Miroirs 91000 Evry.

Solidaires n'est pas qu'un sigle !

Il y a quelques semaines, Solidaires Rhône faisait appel à la solidarité financière pour **soutenir Sylvain de SUD TCL** (transports en commun lyonnais) **licencié et condamné à 15 jours de prison avec sursis et à payer une amende de 10 800 € suite à une action syndicale**, malgré ses 30 ans sans problèmes dans l'entreprise, malgré les conséquences sur sa famille.

Rapidement, près de 60 personnes ou structures et syndicats de Solidaires ont répondu à l'appel et permis de payer l'amende. Dans un contexte de climat détestable dans l'entreprise (droit d'alerte, grève de la faim, licenciements, nombreux franchisements de signaux ferroviaires, longue grève de plus d'une semaine avec une vingtaine de délégués syndicaux barricadés au siège et incendie du dépôt de bus...) la direction a très lourdement puni Sylvain pour faire un exemple. **La direction a gagné au tribunal, mais elle n'a pas cassé la combativité, grâce à un élan inespéré de solidarité.**



Manifestation nationale pour la suppression du ministère de l'identité nationale, le samedi 27 février

Et voilà le travail !

Les 9 et 10 mars 2010 se tiendront à Paris deux journées d'échange, de réflexion et de formation sur les actions des équipes syndicales de « Solidaires » engagées sur les questions du travail... Dans la période actuelle marquée par un débat public important centré sur les questions du travail, cette initiative tombe au bon moment pour prolonger les formations et les réflexions et échanger entre militants « de terrain » sur les actions possibles... Ces journées doivent nous permettre d'avancer collectivement sur la question de la prise en charge syndicale par Solidaires de la question du travail. **Plus de 450 militant-e-s Solidaires sont inscrit-e-s.**



Paris - Bourse du travail
9 et 10 mars 2010
83 rue Charlot-75 011 Paris
Métro République



Infirmier-e-s : le gouvernement attaque sur tous les fronts

Le gouvernement a décidé de mettre en œuvre en urgence les mesures antisociales rejetées par la majorité des organisations syndicales qui ont refusé de signer le recul de l'âge de la retraite inscrit dans le protocole de reclassement des infirmières en catégorie A. Seul le SNCH (syndicat représentant les cadres et directeurs soit 1, 5 % aux élections professionnelles) a signé l'ensemble du protocole.

La proposition du gouvernement, c'est la perte de la catégorie active qui permet un départ à 55 ans et la perte d'un an de majoration de la durée d'assurance pour 10 ans de service pour les infirmier(e)s, inscrit à l'article 78 de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites.

La fédération SUD Santé Sociaux condamne cette attitude provocatrice, qui confirme que le dialogue social engagé sur le protocole n'est qu'une mascarade. Après les discours de la ministre sur le dévouement des infirmières lors de la campagne H1N1, voilà les actes de reconnaissance et le vrai visage du gouvernement.

La fédération SUD Santé Sociaux refuse une modification de la loi entraînant la perte de la reconnaissance de la pénibilité de la profession infirmière, alors même que les conditions de travail sont dégradées avec une flexibilité horaire intenable, des rappels sur congés, des charges de travail et de responsabilité de plus en plus lourdes.

Depuis des mois, infirmières, kinésithérapeutes, pédicures podologues, sages femmes, multiplient les initiatives (rassemblements, manifestations, etc.) pour refuser la création d'un « ordre professionnel ». Cette mobilisation concerne tout le monde, car aujourd'hui ce sont ces professions là qui sont touchées, mais demain cela en sera d'autres. La mise en place des ordres traduit la volonté politique de la division des salarié-e-s et de la casse des solidarités et des statuts collectifs.



Pour les personnels réquisitionnés dans le cadre de la permanence des soins, le port du badge contre les ordres et « je suis en grève mais je soigne » est un acte de résistance nécessaire pour manifester le soutien des personnels présents sur les établissements au mouvement de protestation.

Sud Santé Sociaux réaffirme son souhait de voir abroger toutes les lois votées contre l'avis des professionnels (87% des infirmières ont boycotté leurs élections à cet « ordre ») et nous continuons à interpeller la ministre et les élu-e-s pour leur demander de déposer une loi visant à l'abrogation des structures ordinales.

Pour les professionnels, les ordres ne répondent pas à leurs souhaits de voir reconnaître leurs professions. Sud Santé Sociaux, l'intersyndicale et les collectifs réaffirment que les personnels :

- ont besoin de moyens pour remplir leurs missions dans leur quotidien professionnel,
- réclament des effectifs supplémentaires pour améliorer les conditions de travail et les conditions de prise en charge des patients,
- réclament une revalorisation salariale qui reconnaisse leur qualification et leurs responsabilités

Dreux-Hongrie, ca fait un temps de trajet un peu long !

A Dreux, la direction de Philips fait semblant de respecter les obligations légales. Elle fait des « propositions » de reclassement aux salarié-e-s qu'elle veut licencier. Un exemple : un poste en 3x8, pour 450 euros mensuel, en Hongrie ... et ils osent préciser « la pratique de la langue hongroise est nécessaire ». Une honte !

Journées intersyndicales Femmes

Organisées comme chaque année par Solidaires, FSU et CGT, les thèmes seront : *autour de la crise - où en est l'emploi des femmes ? - 40 ans du mouvement des femmes - marche mondiale des femmes*. Ca se passera les 11 et 12 mars, à la bourse du travail de Saint Denis, inscrivez-vous !

SUD dénonce les transferts des agents de la Sécu.

La loi Hôpital Santé Patient Territoire a créé les Agences Régionales de Santé (ARS) qui géreront tous les aspects de la santé, en région. La gestion de la santé était jusqu'alors partagée entre l'État (Ministère de la Santé, DRASS, DDASS) et la Sécurité Sociale (CNAMTS, CRAM, URCAM). Les ARS, sous le statut d'établissement public administratif, regroupent donc les services concernés de l'État et de l'Assurance Maladie.

1 267 « expulsés » de la Sécu : les personnels des URCAM, des services de l'hospitalisation des CRAM, de certains services des Directions Régionales du Service Médical se voient intégrés d'autorité aux ARS. Ils se retrouvent « expulsés » de la Sécu et subissent un changement d'employeur. Les CRAM deviennent des CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail). 1267 postes sont concernés auxquels se rajoutent 310 postes, sous formes de crédits, « piqués » à l'Assurance Maladie et transférés aux ARS.

Volontariat et droit au retour sont des exigences de SUD. Le protocole d'accord relatif au transfert du personnel vers les ARS, en cours de signature à l'UCANSS, fait l'impasse sur ces points. Le transfert du personnel débiterait en avril 2010. Leur affectation est décidée sans concertation. **Dés leur création, la diminution des effectifs des nouvelles agences est prévue** : seul un départ sur 2 sera compensé !

La présence de représentants de l'Assurance Maladie dans les instances des ARS masque mal la dépossession totale, au bénéfice de l'État, des missions de l'Assurance Maladie dans la gouvernance de la santé. **SUD Protection Sociale dénonce cette mainmise de l'État.**

SUD Protection Sociale exige le respect de la convention collective dans son intégralité, y compris le respect de la règle du volontariat dans le cadre du transfert dans les ARS et le droit au retour. Alors que les mutualisations et fusions d'organismes se multiplient, le renoncement à ces règles, dans le cadre de la création des ARS, est la porte ouverte à leur remise en cause dans le reste de l'institution.

SUD dénonce le protocole proposé par l'UCANSS, néfaste pour les salariés transférés vers les ARS et porte ouverte à une remise en cause de notre convention collective. Sa signature, par quelques syndicats minoritaires, constitue une véritable trahison des salarié-e-s. **SUD Protection Sociale poursuivra le combat** contre la remise en cause des acquis sociaux des personnels, **pour la défense des revendications des salarié-e-s** quelque soit leur statut, dans les ARS comme ailleurs.

SUD-Rail agit pour sauver le fret ferroviaire



Le 12 février, 200 militant-e-s SUD-Rail ont organisé une opération « péage gratuit », vers Montpellier, dans le cadre d'une campagne visant à « *construire les mobilisations populaires pour une politique des transports de marchandises vraiment écologique et sociale* ».

Cet intitulé est celui d'un appel lancé par **Solidaires** et **SUD-Rail**, qui a recueilli les signatures de **AITEC-IPAM** (Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs, réseau Initiatives Pour un Autre Monde), **Amis de la Terre – France**, **AdOC** (Association d'Objecteurs de Croissance), **ATTAC – France** (Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens), **FUTSP** (Fédération des Usagers des Transports et des Services Publics), **Alternative Libertaire**, **Les Alternatifs**, **Les Verts**, **Nouveau Parti Anticapitaliste**, **Parti de Gauche**.

Les autres organisations syndicales (interprofessionnelles et fédérations de cheminots) ont jusqu'à présent boycotté nos propositions de soutien à ce texte, à la dynamique unitaire que nous voulons impulser. Cela ne nous empêche pas d'agir avec elles lorsqu'elles y sont prêtes. Ainsi, à Somain plusieurs mobilisations unitaires ont déjà eu lieu, pour l'avenir du triage et des emplois, ce qui est directement lié aux projets de casse du fret SNCF. **Samedi 20 février, une manifestation est organisée, à Valenciennes ; nous y serons !**



En complément à ce bulletin, vous pouvez retrouver les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures membres de Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/rubrique70.html>